

CLASSIFICATION	NORMES	Linosom xf™2
Classement UPEC		U2sP2E1C2 (2 mm) et U4P3E1/2C2 (2,5 et 3,2 mm)
Avis Technique n°		12/12-1614
Classification	NF EN ISO 24011	23-32-41 (2 mm) et 34-42 (2,5 mm et 3,2 mm)
CARACTÉRISTIQUES		
Longueur x largeur (m)	NF EN ISO 24341	≤ 30 x 2
Épaisseur totale (mm)	NF EN ISO 24346	2,0 (Veneto) / 2,5 / 3,2 (Veneto)
Envers		Toile de jute
Poids total (g/m²)	NF EN ISO 23997	2400 / 3000 / 3900
PERFORMANCES		
Poinçonnement rémanent	NF EN ISO 24343-1	≤ 0,08 mm (à 150 mn) et ≤ 0,10 mm (à 150 mn) pour 3,2 mm
Réaction au feu	NF EN 13501-1	C _{fl} -s1
Rapport de classement		097-098.0DC0050/12
Glissance (coef.)	NF EN 13893	μ ≥ 0,30 (Classe DS)
Efficacité acoustique	NF EN ISO 717-2	ΔL _w ≤ 6 dB en 2,5 mm et ΔL _w ≤ 9 dB en 3,2 mm
Charges électrostatiques	NF EN 1815	< 2 kV (sur ciment) - Antistatique
Résistance transversale	NF EN 1081	> 10 ⁹ Ω
Résistance thermique	NF EN ISO 10456	< 0,02 m² K/W (apte au sol chauffant)
Solidité lumière	NF EN ISO 105-B02	≥ 6/8
Formaldéhyde à 28 jours	ISO 16000-3	< 10 µg/m³
COVT à 28 jours	ISO 16000-9	< 100 µg/m³
DESCRIPTIF		

Le revêtement de sol sélectionné du type **Linosom xf™2** (décors Veneto, Style Emme, Style Elle, ou Etrusco) appartient à la famille des revêtements linoléum sur support jute. Il contient plus de 90% de matières premières naturelles (huile de lin, résine de pin, farine de liège et de bois, charge minérale, jute) et plus de 30% de matière recyclée. Le traitement de protection **xf™2** appliqué en fin de fabrication **évite le décapage et la métallisation** pendant toute la durée de vie du produit, permettant ainsi sa mise en trafic immédiate après le nettoyage de fin de chantier.

Les joints entre lés seront traités avec le cordon de soudure **xf™2**.

Le taux d'émission de composés organiques volatils dans l'air de **Linosom xf™2** est inférieur à 100 µg/m³ (COVT après 28 jours). Il possède un classement U2sP2E1C2 (2 mm) ou U4P3E1/2C2 (2,5 et 3,2 mm) sous Avis Technique.

Linosom xf™2 bénéficie d'une Garantie 10 ans. Il est 100 % recyclable et bénéficie de la certification Cradle to Cradle® (niveau argent).



DOMAINES D'UTILISATION

2,0 mm : locaux au plus U2sP2E1C2 selon cahier CSTB 3509 (11/04) - locaux à usage d'habitation.

2,5 et 3,2 mm : locaux au plus U4P3E1/2C2 - établissements d'enseignement, bâtiments hospitaliers et administratifs.

MISE EN ŒUVRE

- **Stockage** : température du local ≥ 15°C, rouleaux debout. Déballer et desserrer 48H avant la pose.
- **Application** : température de l'atmosphère ≥ 15°C et du support > 10°C, hygrométrie < 75 %. Support plan, lisse, sec, sain, normalement absorbant et non exposé aux remontées ultérieures d'humidité. Pour les dallages, choisir une des solutions suivantes :
 - chape désolidarisée avec film polyéthylène 200 microns assurant la fonction d'une barrière anticapillaire ;
 - système de protection anti-remontée d'humidité sous ATec (sur dallage armé).

Enduit de ragréage classé P3.

Lés disposés dans le même sens, en recoupant systématiquement les lisières. Collage avec une colle acrylique préconisée en utilisant une spatule du type B1 (TKB) à raison d'environ 350/400 g/m², puis marouflage.

Le voile d'oxydation de surface provoqué lors de la maturation du linoléum (léger jaunissement) disparaît après exposition à la lumière.

- **Traitement des joints** : au moins 24H après la pose, chanfreinage et soudure à chaud avec le cordon spécial Linosom Réf. V 1003.
- **Traitement des rives** : dans les locaux classés E2, l'étanchéité en rives est obtenue :
 - soit par soudure de la plinthe et de l'angle préformés Linosom ;
 - soit par soudure avec bande de revêtement prédécoupée, collée au sol et en remontée en plinthe sur profilé d'appui Tarkett PA30 ;
 - soit par calfatage en rives à l'aide d'un mastic polyuréthane ou MS polymère puis plinthe rapportée.

ENTRETIEN

Le traitement de protection **xf™2** appliqué en fin de fabrication **évite le décapage et la métallisation** pendant toute la durée de vie du produit, permettant ainsi une mise en trafic immédiate après le nettoyage de fin de chantier.

Entretien courant par aspiration et/ou balayage humide avec un détergent neutre (pH 6/8). Recommandations détaillées dans notre Guide Entretien disponible sur demande.

Informations susceptibles d'être modifiées (Edition 10/2014)



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)



Déclaration des performances :

http://professionnels.tarkett.fr/commdocu?field_docu_type_value=DoP